

**Fondation communautaire
Gaspésie-Les Îles
États financiers
au 31 mars 2019**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 18

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
189, boul. Perron Ouest
New Richmond (Québec) G0C 2B0
T 418 392-5001

Aux administrateurs de
Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme .

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	Fonds de dotation		Fonds d'administration		Éliminations interfonds		Total - Fonds	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Revenus de placements	672 559	604 820					672 559	604 820
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	(791 932)	(430 157)					(791 932)	(430 157)
Apports reçus à titre de dotation	742 276	497 772					742 276	497 772
Conversion de fonds sous gestion en dotation et montants disponibles pour distribution	83 333	50 000					83 333	50 000
Autres dons			6 097	7 513			6 097	7 513
Autres revenus			10 015	4 783			10 015	4 783
Revenus d'activités bénéfiques			29 240	29 830			29 240	29 830
Subvention Emploi Québec - Formation			1 262				1 262	
Frais d'administration			154 328	171 946	(154 328)	(171 946)		
	706 236	722 435	200 942	214 072	(154 328)	(171 946)	752 850	764 561

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	Fonds de dotation		Fonds d'administration		Éliminations interfonds		Total fonds	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges								
Distribution de revenus	410 663	434 123					410 663	434 123
Frais d'administration	154 328	171 946			(154 328)	(171 946)		
Salaires et charges sociales			76 853	77 288			76 853	77 288
Assurances			818	827			818	827
Dépenses - activités bénéfiques								
Frais pour l'organisation			7 466	8 226			7 466	8 226
Part du partenaire			10 578	10 562			10 578	10 562
Déplacements			9 135	7 860			9 135	7 860
Frais de réunions			3 011	1 705			3 011	1 705
Fournitures et frais de bureau			7 396	5 772			7 396	5 772
Télécommunications			1 861	1 548			1 861	1 548
Cotisations et colloques			3 193	3 188			3 193	3 188
Honoraires professionnels			55 741	54 364			55 741	54 364
Charges locatives			6 720	6 696			6 720	6 696
Divers			263	63			263	63
Intérêts et frais bancaires			205	229			205	229
Amortissement du mobilier et des agencements			844	612			844	612
Amortissement des logiciels			1 092	708			1 092	708
	564 991	606 069	185 176	179 648	(154 328)	(171 946)	595 839	613 771
Excédent des produits par rapport aux charges	141 245	116 366	15 766	34 424			157 011	150 790

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019			2018
	Fonds de dotation	Fonds d'administration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde de fonds (négatif) au début	10 971 415	(26 382)	10 945 033	10 794 243
Excédent des produits par rapport aux charges	141 245	15 766	157 011	150 790
Solde de fonds (négatif) à la fin	11 112 660	(10 616)	11 102 044	10 945 033

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	157 011	150 790
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	791 932	430 157
Gain net sur la cession de placements réalisé	(294 979)	(306 121)
Amortissement des immobilisations	1 936	1 320
Conversion de fonds sous gestion en dotation et montants disponibles pour distribution	<u>(83 333)</u>	<u>(50 000)</u>
	572 567	226 146
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(10 173)</u>	<u>13 182</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>562 394</u>	<u>239 328</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaisse affectée à l'acquisition de placements	39 228	(51 771)
Variation nette des fonds sous gestion	286 509	356 567
Placements	(9 769 639)	(14 151 914)
Cession de placements	9 165 192	13 635 927
Immobilisations corporelles	<u>(6 376)</u>	<u></u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(285 086)</u>	<u>(211 191)</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	277 308	28 137
Encaisse au début	<u>127 493</u>	<u>99 356</u>
Encaisse à la fin	<u><u>404 801</u></u>	<u><u>127 493</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Situation financière

au 31 mars 2019

	2019		2018	
	Fonds de dotation	Fonds d'administration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	312 880	91 921	404 801	127 493
Autres créances (note 3)	11 971	4 233	16 204	17 721
Avances au fonds d'administration, sans intérêt	107 987			
Frais payés d'avance		3 543	3 543	4 282
	432 838	99 697	424 548	149 496
Placements (note 4)	12 036 168		12 036 168	11 967 902
Immeuble destiné à la revente	160 000		160 000	160 000
Immobilisations corporelles (note 5)		8 540	8 540	4 100
	12 629 006	108 237	12 629 256	12 281 498
PASSIF				
Passif à court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)		10 866	10 866	18 295
Produits reportés				5 000
Dû au fonds de dotation, sans intérêt		107 987		
		118 853	10 866	23 295
Fonds sous gestion (note 7)	1 516 346		1 516 346	1 313 170
	1 516 346	118 853	1 527 212	1 336 465
SOLDES DE FONDS				
Dotations et montants disponibles pour distribution (note 8)	11 119 324		11 119 324	10 186 147
Montant disponible pour distribution future	160 000		160 000	160 000
Plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements afférents aux dotations	(166 664)		(166 664)	625 268
Non grevé d'affectations		(10 616)	(10 616)	(26 382)
	11 112 660	(10 616)	11 102 044	10 945 033
	12 629 006	108 237	12 629 256	12 281 498

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, se voue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes de son territoire. Elle constitue et gère un capital permanent et transitoire devant servir au développement communautaire de la région. Elle distribue les revenus de placements aux organismes de la région dans différents secteurs, dont les arts, la culture, l'éducation, l'environnement, les loisirs et sports, la santé, les services sociaux et la religion.

Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion ainsi que ceux afférents aux immobilisations.

Le fonds de dotation présente les ressources reçues à titre de dotation, ainsi que les revenus de placements grevés d'affectations d'origines externes. Les actifs, les passifs, les produits et les charges reliés au fonds de dotation y sont présentés.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constataion des produits

Apports

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits provenant d'activités bénéfiques sont constatés au moment de l'encaissement.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans le fonds de dotation selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placement incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements, les dividendes et les gains ou pertes sur les cessions de placements ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements sont constatés au moment de leur distribution. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets de placement non grevés d'affectations d'origines externes sont constatés à l'état des résultats au poste Revenus de placements.

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds de dotation au poste Revenus de placements.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placements et des placements en actions qui sont évalués à la juste valeur, ainsi que des placements en obligations pour lesquels l'organisme a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Mobilier et agencements	20 %
Logiciels	30 %

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

3 - AUTRES CRÉANCES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Intérêts courus	11 971	13 595
Revenus d'activités bénéfiques à recevoir		2 000
Subventions à recevoir	1 262	
Taxes à la consommation à recevoir	2 971	2 126
	<u>16 204</u>	<u>17 721</u>

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

4 - PLACEMENTS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Valeurs mobilières Desjardins		
Encaisse	47 970	87 138
Fonds communs de placements	1 505 058	1 775 149
Obligations, taux d'intérêt variant de 1,60 % à 3,04 %, échéant de décembre 2019 à octobre 2024	3 596 390	2 474 467
Actions de sociétés ouvertes	6 873 333	7 618 300
	<u>12 022 751</u>	<u>11 955 054</u>
Desjardins Gestion de Placements		
Encaisse	827	887
Fonds communs de placements	12 590	11 961
	<u>13 417</u>	<u>12 848</u>
	<u>12 036 168</u>	<u>11 967 902</u>

Selon Valeurs mobilières Desjardins, le taux de rendement moyen généré par les placements est de moins 1,26 % (plus 1,46 % en 2018), considérant les plus et moins values sur placements.

Les revenus de placements du fonds de dotation pour l'année financière terminée au 31 mars 2019 ce sont chiffrés à 678 654 \$ et les variations de la juste valeur des placements à moins 791 932 \$, comparativement à des revenus de placements de 604 820 \$ et une variation de la juste valeur des placements de moins 430 157 \$ en 2018, et représentent les revenus réalisés ainsi que les gains ou pertes en capital qui seraient réalisés s'il y avait vente du titre au 31 mars 2019. Les revenus de placements ont été répartis aux différents fonds inscrits selon la valeur de chacun et selon le nombre de jours que la Fondation les a détenus et administrés au cours de la présente année financière. Généralement, une partie des revenus de placements générés au cours de l'exercice sera distribuée aux bénéficiaires des fonds de dotation au cours du prochain exercice.

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date du bilan.

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	43 788	39 421	4 367	2 446
Logiciels	20 356	16 183	4 173	1 654
	<u>64 144</u>	<u>55 604</u>	<u>8 540</u>	<u>4 100</u>

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 760	12 188
Salaires à payer	1 316	
Sommes à remettre à l'État	<u>6 790</u>	<u>6 107</u>
	<u>10 866</u>	<u>18 295</u>

7 - FONDS SOUS GESTION

Les soldes des fonds sous gestion sont sujets aux conventions spécifiques à chacun.

Au cours de l'exercice, l'organisme a décidé de bonifier le capital des fonds sous gestion détenus au 31 mars 2009 de 0,5 %. Cette bonification représente un montant de 1 061 \$ à même les revenus non distribués de chaque fonds. Depuis la création de ces fonds, les bonifications attribuées totalisent 7 212 \$ au 31 mars 2019.

Au 31 mars 2019, le capital des fonds sous gestion se détaille comme suit :

	<u>Capital sous gestion</u>		
	<u>Contributions</u>	<u>Bonifications</u>	
	<u>en capital</u>	<u>attribuées</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Centraide Gaspésie-Les-Iles	64 715	2 740	67 455
École de musique BSL	92 102	2 322	94 424
Musée de la rivière Cascapédia	50 000	2 150	52 150
Musée de la mer	224 166		224 166
Arrimage	149 187		149 187
Village gaspésien de l'Héritage britannique	15 711		15 711
École de musique Mi-La-Ré-Sol	106 648		106 648
Famille Bénéteau pour OSE	115 000		115 000
Fiducie A. Beaudoin pour OSE	10 037		10 037
Ambassadeurs 2016 pour OSE	320 000		320 000
École de cirque des Iles-de-la-Madeleine	<u>333 333</u>		<u>333 333</u>
	<u>1 480 899</u>	<u>7 212</u>	<u>1 488 111</u>
Revenus de placements reportés			
Non distribués			26 765
Réservés			<u>1 470</u>
			<u>1 516 346</u>

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

8 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les fonds en dotation sont grevés d'affectations d'origines externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence.

Au cours de l'exercice, l'organisme a décidé de bonifier le capital des fonds de 0,5 %. Cette bonification représente un montant de 50 804 \$ à même les revenus non distribués de chaque fonds. Depuis la création de ces fonds, les bonifications attribuées totalisent 351 786 \$ au 31 mars 2019.

Au 31 mars 2019, le capital des fonds se détaille comme suit :

	Capital affecté à titre de dotation		
	Contributions en capital	Bonifications attribuées	Total
	\$	\$	\$
Georges Smith	128 800	5 149	133 949
Fondation Communautaire	60 927	2 574	63 501
Jeunesse René-Lévesque	1 020 000	60 191	1 080 191
URLS Gaspésie Les-Iles	60 809	2 780	63 589
Andrée et Rémi Bujold	20 320	1 307	21 627
Étudiants New Richmond	42 161	2 283	44 444
Cornélius Brotherton	653 016	22 767	675 783
Musée de la rivière Cascapédia	573 454	16 619	590 073
John LeBouthillier	368 250	11 031	379 281
Sûreté du Québec MRC Rocher Percé	25 300	1 454	26 754
Christian Servant	6 200	364	6 564
Jean Gagnon	5 100	301	5 401
Yvonne Maloney	5 600	327	5 927
Base de Plein Air Bellefeuille	111 333	3 808	115 141
Société Historique de la Gaspésie	1 275 000	64 278	1 339 278
Power Corporation	50 000	2 271	52 271
Transport adapté de la Baie	6 778	362	7 140
Village en chanson de Petite-Vallée	538 803	25 855	564 658
Société Gaspésienne du Patrimoine	6 532	238	6 770
Fabriques	5 000	295	5 295
Fabrique Cascapédia-Saint-Jules	4 940	221	5 161
Fabrique St-Adélaïde de Pabos	117	4	121
Fabrique de Chandler	235	8	243
Fabrique de Gaspé	29	1	30
Développement communautaire du Mont St-Pierre	53 217	1 244	54 461
Gérard-D.-Lévesque	500 000	25 564	525 564
Musée régional de Rimouski	30 000	1 774	31 774
Marie-Hélène Côté et Jean-François Nadeau	3 244	137	3 381
Douglas et Fernande Brochet et amis	28 804	546	29 350
Réjean Bond	6 051	182	6 233
Rue de la Cité	8 716	399	9 115
Aurèle Doucet	3 107	140	3 247
Santé mentale Johanne Bécu	2 261	90	2 351
Patrimoine de Percé	20 100	816	20 916
Groupe Persévérance Scolaire	5 000	203	5 203

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

8 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS (suite)

	Capital affecté à titre de dotation		
	Contributions en capital	Bonifications attribuées	Total
	\$	\$	\$
En environnement	5 000	203	5 203
Jean-Marie Fallu	17 467	389	17 856
Maxime Lambert et Véronique Henry	5 230	181	5 411
Corporation du Mont Saint-Joseph	9 135	236	9 371
Centre de pédiatrie sociale Haute-Gaspésie	123 618	2 653	126 271
Service Secours Baie-des-Chaleurs	1 019 149	30 679	1 049 828
Fondation de la Tourelle	101 593	2 567	104 160
Robert Rioux	693 928	5 635	699 563
Denis Servant	29 251	293	29 544
École de musique BSL	132 727	1 421	134 148
Richard Doin	637	10	647
Leblanc-Lobo-Turcotte	16 527	157	16 684
Centre Jeunesse GIM	50 000	881	50 881
Musée de la Gaspésie	1 560 000	40 252	1 600 252
Musée militaire	155 039	2 109	157 148
Fondation Maison René Lévesque	575 652	6 145	581 797
La Petite Grève	590	8	598
Fondation Santé Baie-des-Chaleurs	108 500	1 362	109 862
Loup Blanc	255 854	13	255 867
Conseil de la Culture de la Gaspésie	83 300	626	83 926
Marcel Bujold	6 442	232	6 674
Le Plaisir des mots	852	5	857
Sports Ste-Anne-des-Monts	50 000	125	50 125
Société conservatoire des Iles-de-la-Madeleine	9 466	21	9 487
Jean Arsenault	2 958		2 958
Musée acadien du Québec	50 576		50 576
Société Alzheimer Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	300		300
	10 692 995	351 786	11 044 781
Revenus de placements grevés d'affectations d'origines externes			
Non distribués			8 943
Réservés			65 600
			11 119 324

9 - GARANTIE BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux de 8,90 % (8,45 % au 31 mars 2018) et est renégociable annuellement.

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

10 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en juin 2023, à verser une somme de 28 560 \$ pour un local. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 6 720 \$ de 2020 à 2023 et à 1 680 \$ en 2024.

De plus, l'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en août 2019, à verser une somme de 540 \$ pour un photocopieur au cours du prochain exercice.

11 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des administrateurs des apports à titre de dotation pour un montant de 4 000 \$ et autres dons pour un montant de 6 097 \$. Au 31 mars 2019, le solde des fonds en dotation grevés d'affectations d'origines externes pour les dotations reçues d'administrateurs totalise 142 297 \$.

Ces opérations, qui ont été conclues dans le cours normal des activités, ont été évaluées à la valeur d'échange.

12 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des fonds communs de placements et des actions de sociétés ouvertes. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains fonds communs de placements et des actions de sociétés ouvertes exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations et l'emprunt bancaire portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Certains fonds communs de placements et des actions de sociétés ouvertes exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

12 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en obligations, en fonds communs de placements et en actions étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Certains fonds communs de placements et des actions de sociétés ouvertes exposent indirectement l'organisme au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.